



BULLETIN D'INFORMATION FEVRIER 2009, N°1

Cher(e)s adhérent(e)s,

En intégrant OPNR, vous avez manifesté la volonté de protéger le massif de la Sainte-Baume, son exceptionnel patrimoine naturel et culturel, ses ressources en développement durable et son vaste espace, garant d'une grande qualité de vie aux portes des cités. En intégrant OPNR vous avez affiché votre espoir en la préservation de certaines valeurs et le refus de la pente facile et destructrice de la croissance urbaine fatale et irréfléchie. C'est, au devant de nous (et de beaucoup d'autres), l'idéal d'un concept différent du schéma classique véhiculé depuis la révolution industrielle et qui perdure encore de nos jours. De « vraies richesses » transmissibles à nos enfants, richesses que nous nous efforçons de sauvegarder en militant pour la création d'un Parc Naturel Régional.

Un bulletin d'information, trait d'union entre les adhérents et le Conseil d'Administration, se devait de voir le jour. Celui-ci présente les menaces pesant sur le massif, ce qui a été réalisé par OPNR ainsi que les projets de notre association.

Amicalement.

*Pascal Rainette
Président*

1/ SAINTE-BAUME EN DANGER

Depuis déjà quelques années, le massif de la Sainte-Baume est la cible de nombreux projets d'aménagement. Certains ont réellement vu le jour comme par exemple ce projet privé de comblement d'un vallon entier où l'on retrouve des décombres divers provenant du département (ossements humains provenant du cimetière St-Pierre, décombres du sinistre ayant eu lieu aux établissements Lapeyre de Gemenos, selon des témoignages), à proximité de la Plaine des Espèces, sur la commune de Cuges-les-pins, en bordure de la commune de Riboux, afin de planter des oliviers, de faire des pistes de quads, de moto-cross et de drainer des tonnes de touristes citadins en recherche de nature artificialisée.

Près du Camp du Castellet, c'est un projet de circuit automobile qui est dans les tuyaux : piste automobile de 1600 m, tribunes pour 4000 personnes, restaurants, etc. Malgré l'avis défavorable du commissaire enquêteur, le zonage de ce projet a été inscrit dans le PLU de la commune.

Décidément le versant sud du massif semble sacrifié aux sports mécaniques dont les dérives s'appropriant le milieu naturel en toute illégalité ravagent les pistes, les sentiers, nos oreilles et la paix intérieure émanant des vastes espaces.

Un peu plus à l'est, et sauf miracle, c'est une carrière de granulats qui est entrain de s'ouvrir sur la commune de Signes au lieu-dit « Croquefigue » sur une quarantaine d'hectares, en plein milieu naturel. Cette carrière devant alimenter tout l'ouest toulonnais, il ne fera pas bon circuler ou promener à proximité de la route qui mène de Signes au Beausset, voire vers Cuges-les Pins.

Sur le versant nord, c'est un projet de centre d'enfouissement de déchets, sur la commune de Mazaugues, qui a fait récemment l'objet d'une enquête publique. Objectif PNR, qui venait juste d'être créée, s'est opposé à ce projet. A noter que, pour une fois, la municipalité concernée est également hostile au projet. D'après les informations que nous avons, le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable mais le préfet, seul décideur, n'est pas obligé de suivre son avis.

Sur la même commune existe également un projet de carrière...

Au Plan d'Aups, le Chemin des Rois, qui mène à la grotte, poursuit son bétonnage ; non content d'avoir déjà fait déverser, en 2002, 600 m³ de tout-venant additionné de résine de synthèse, contre l'avis de la DIREN, ce sont désormais des toilettes publiques, une canalisation permettant l'alimentation de la grotte en eau par pompage, ainsi que la construction d'un édicule au pied de la falaise, dont l'utilisation est encore inconnue; tout ceci bien sûr dans une zone domaniale protégée, Natura 2000 et prochainement réserve biologique intégrale.

Enfin, au Plan d'Aups toujours, un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques au Plan des Vaches, sur 27 hectares, en plein cœur du massif, vient d'être approuvé par la municipalité. Ce projet, qui devrait recouvrir la totalité du Plan des Vaches qui a une superficie d'environ 30 hectares et qui fait partie du territoire de chasse de l'aigle de Bonelli proche, s'il est réalisé, outre une destruction au niveau de la flore et de la faune, aura un impact irréversible sur le paysage. Ce projet s'inscrit dans une politique d'aménagement qui ne tient aucunement compte de ce que peut représenter comme valeur éthique les espaces naturels.

D'autres projets plus ou moins importants sont à l'étude dans le massif et ses environs, et nous ne sommes, bien sûr, pas au courant de tout. Nous essaierons de suivre autant que possible tous ces projets et nous nous y opposerons, lorsque nous penserons qu'ils sont contraires à la conservation du patrimoine naturel et culturel de notre massif. Notre opposition ne sera pas systématique, mais étudiée au cas par cas.

Comme il est toujours difficile d'obtenir des informations, et que nous ne pouvons pas être partout à la fois, il pourrait être intéressant que vous nous fassiez parvenir par e-mail toutes informations utiles que vous pourriez connaître et qui nous aideraient à mieux appréhender tel ou tel projet.

2/ LES ACTIONS REALISEES PAR OPNR DEPUIS SA CREATION

Le Conseil d'Administration se réunit une fois par mois et répartit les tâches. Il ne saurait être question que l'activité de celui-ci soit à plein temps, le principe de base reposant sur un bénévolat de personnes qui ont un travail, une famille, d'autres occupations etc. L'avancée des objectifs se fait étape par étape et nous n'envisageons que ce qui est réalisable. Toutefois les sujets déterminés sont traités en profondeur.

Associations ayant adhéré à OPNR pendant la période

Certaines de ces associations ignoraient notre existence, nous sommes donc allés « à la pêche ».

Association Arc en Ciel 29/09/08

Association de Défense de l'Environnement d'Evenos 15/10/08

Association La Chevêche 16/10/08

LPO PACA 03/11/08

Le Syndicat des Accompagnateurs en Montagne, section Alpes-Provence, 24/11/08

Club Alpin Français du Garlaban en Provence 13/12/08

Société des Excursionnistes Marseillais 19/01/09

Associations ayant apporté leur soutien officiel à OPNR

Mountain Wilderness 12/09

Articles de presse

La Provence 14/10/08

Var-Matin 15/01/09 (première et dernière page)

Lettres

Lettre aux maires des communes du territoire Ste-Baume 10/08

Lettre au commissaire enquêteur à propos du CET Mazaugues 13/10/08

Site Internet

Grâce aux compétences de Thierry Reynier, nous disposons désormais d'un site Internet dont l'adresse est : www.opnr.fr. Une pétition est en ligne et vous pouvez la signer !

3/ PROJETS A COURT ET MOYEN-TERME

- Suivi des projets portant atteinte à l'environnement de la Sainte-Baume (carrières, CET, circuit, centrale photovoltaïque, etc).
- Etablissement d'un embryon de charte destiné aux communes
- Contacts avec le Conseil Régional
- Contacts avec les Conseils Généraux
- Contacts avec les élus du territoire
- Nouvelles adhésions (associations)
- Communication et information sur Marseille et Toulon
- Articles de presse

Actuellement OPNR est constituée de 63 membres. Nous invitons les personnes qui ne se sont pas acquittées de la cotisation à le faire rapidement car le listing des membres de l'association va être mis à jour prochainement.

« ...de façon insensée, ils attendent de la croissance de la consommation la solution de tous leurs maux. » (Albert Jacquard).